

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1673)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 1838

présenté par

M. Clouet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Éliisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

-----

**ARTICLE PREMIER**

Supprimer les alinéas 10 et 11.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement des député.es membres du groupe LFI-Nupes propose de garantir l'élaboration d'un programme de recherche d'emploi au plus tard un mois après la déclaration de recherche d'emploi.

La recherche d'un emploi est un processus compliqué qui peut parfois causer le découragement des demandeurs. En effet, des heures passées à épilucher les annonces sur internet et dans la presse, des centaines de CV envoyés à des entreprises, ou des candidatures spontanées restées sans réponse sont tant de confrontations à l'échec et d'épreuves que le demandeur doit subir. Pire encore, cette succession de déceptions accroît le risque de renoncement aux droits.

Le service public d'emploi a pour mission d'accompagner les demandeurs d'emploi et de favoriser leur orientation vers un emploi stable, qui soit en adéquation avec leurs attentes, leurs compétences

et leurs qualifications.  
L'élaboration d'un programme de recherche d'emploi doit donc être effectuée au plus tôt, de concert par le demandeur et son conseiller, afin d'établir une méthode et des objectifs de recherche et ainsi sécuriser le privé d'emploi.